

CONSEIL DE DIRECTION
RELEVÉ DE DÉCISIONS
DE LA SÉANCE DU 28 JANVIER 2008

Le Conseil de direction, réuni le lundi 28 janvier 2008 à 8h30 en salle François-Goguel,

- a réélu Michel Pébereau président du Conseil de direction par 25 voix (1 abstention) ;
- a réélu François Rachline vice-président enseignant du Conseil de direction par 25 voix (1 abstention) ;
- a élu Valentin Lautier vice-président étudiant du Conseil de direction par 14 voix (12 voix sont allées à Maria Cotorà) ;
- a constitué la commission étudiant les demandes de dérogation pour l'admission dans le diplôme de l'IEP de Paris. Cette commission est constituée de Michel Pébereau, François Rachline, Bruno Maquart et Valentin Lautier.

Le Conseil de direction a adopté à l'unanimité une résolution portant sur les taux annuels des rémunérations des procédures d'admission à l'IEP de Paris :

« Les taux annuels des rémunérations des services de la Fondation dues par les candidats aux **procédures d'entrée** à l'Institut d'Études Politiques de Paris sont fixés aux montants suivants pour les procédures de l'année 2009 :

- | | |
|---|--------------|
| 1. retrait de dossier : | 15 € |
| 2. inscription aux procédures d'entrée : | |
| • exonération totale pour les boursiers (de l'enseignement secondaire comme de l'enseignement supérieur) | |
| • inscription aux procédures d'entrée nationales et aux procédures d'entrée internationales en 1 ^{ère} et 2 ^{ème} année | 130 € |
| • inscription aux procédures d'entrée internationales en 4 ^{ème} année | |
| - Candidatures en ligne | 80 € |
| - Candidatures papier | 100 € |
| | » |

Le Conseil de direction a adopté une résolution portant sur les droits de scolarité de l'IEP de Paris par 22 voix pour, 1 abstention, 3 voix contre :

« Les droits de scolarité pour l'année universitaire 2008-2009 sont fixés aux montants suivants :

Droits de scolarité (année universitaire 2008-2009)	
Formations menant aux diplômes propres à l'IEP de Paris ⁽¹⁾	tableau ci-dessous
Auditeurs libres (semestre)	Demi-tarif
Exonération totale pour les boursiers sur critères sociaux	

⁽¹⁾ sauf exception prévue dans les accords pour certains doubles diplômes

Droits de scolarité en fonction du revenu annuel du foyer fiscal

Revenu annuel par part €	Exemple pour un ménage composé de deux adultes et deux enfants (3 parts) €	Droits de scolarité €
43 000 et plus	129 000 et plus	5 300
36 000 - 42 999	108 000 - 128 999	4 770
30 000 - 35 999	90 000 - 107 999	4 240
25 000 - 29 999	75 000 - 89 999	3 450
21 000 - 24 999	63 000 - 74 999	2 650
18 000 - 20 999	54 000 - 62 999	1 860
16 000 - 17 999	48 000 - 53 999	1 060
jusqu'à 15 999	jusqu'à 47 999	530
Elèves boursiers selon les critères du CROUS (échelons 0 à 5) ou de la FNSP ou ayant obtenu une exonération de la commission d'aide sociale		0

»

Le Conseil de direction a adopté à l'unanimité une résolution portant sur les droits de scolarités dus par les usagers inscrits en formation continue diplômante :

« Les taux des rémunérations des services de la Fondation dues par les usagers de l'Institut d'Etudes Politiques de Paris inscrits en **formation continue diplômante** sont fixés aux montants suivants :

Cycles diplômants, pour l'ensemble des deux années du cycle, soit les années civiles 2009 et 2010 (promotion 2009) :

Finance d'entreprise et marché de capitaux	17 300 €
Sociologie de l'entreprise et stratégie de changement	17 300 €
Gestion et politiques de santé	15 300 €
Politiques gérontologiques et gestion des EHPAD	15 300 €
Gestion publique	15 300 €
Fonctionnements associatifs ⁽¹⁾	15 000 €
Management des médias	15 300 €
Gestion et politiques du handicap	15 300 €
Master of Public Affairs (MPA) (<i>année 2009-2010</i>)	22 880 €

⁽¹⁾ Démarrage du cycle tous les deux ans

N.B. : « Cycle diplômant » est traduit en anglais par « Executive master »

»

Le Conseil de direction a adopté à l'unanimité une résolution portant sur les taux annuels des services de la bibliothèque pour les usagers extérieurs à l'IEP de Paris :

« Les taux annuels des **services de la bibliothèque** pour les usagers extérieurs à l'Institut d'Etudes Politiques de Paris sont fixés aux montants suivants pour l'année universitaire 2008-2009 :

Cartes de bibliothèque (Exonération totale pour les boursiers sur critères sociaux)		
Abonnés "1 semaine"	1 semaine	10 € ⁽¹⁾
Abonnés "étudiants"	1 mois	25 €
	3 mois	50 €
	6 mois	80 €
	1 an	100 €
Abonnés « enseignants / chercheurs »	1 mois	30 €
	3 mois	60 €
	6 mois	100 €
	1 an	150 €
Carte collective	1 an	250 €
Duplicata		15 €

⁽¹⁾ 1/2 tarif pour un renouvellement dans l'année

»

Le Conseil de direction a adopté le projet de budget 2008 de l'IEP de Paris par 23 voix pour, 3 voix contre :

« Le Conseil de direction de l'I.E.P. de Paris donne un avis favorable à la **proposition de budget 2008 de l'I.E.P. de Paris** présentée par l'Administrateur de la Fondation Nationale des Sciences Politiques ».



Michel Pébereau
Président du Conseil de direction de l'IEP de Paris